

**Question 1**

Correct

Noté sur 1,00

🚩 Marquer la question

[Question courte : 1 point]

A quelle date les instruments de ratification de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ([https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1974/2151\\_2151\\_2151/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1974/2151_2151_2151/fr)) ont-ils été déposés par la Suisse ?

- a. 3 octobre 1974
- b. 1er août 2021
- c. 4 novembre 1950
- d. 28 novembre 1974



Votre réponse est correcte.

Cliquez sur le lien ce qui vous amène sur la page de la CEDH. Sous le titre sont affichées les différentes informations sur la loi, y compris la date de dépôt des instruments de ratification (troisième ligne).

La réponse correcte est :  
28 novembre 1974

**Question 2**

Correct

Noté sur 1,00

🚩 Marquer la question

[Question courte : 1 point]

Quel est le titre exact de la norme cantonale genevoise (<https://silgeneve.ch/legis/>) portant le numéro B 2 05.01 ?

- a. Loi sur la forme, la publication et la promulgation des actes officiels (LFPP)
- b. Loi sur la Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève (LFAO)
- c. Règlement sur la Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève (RFAO)
- d. Règlement d'exécution de la loi sur la forme, la publication et la promulgation des actes officiels (RFPP)



Votre réponse est correcte.

Cliquez sur le lien, faites une recherche (dans l'onglet rechercher sur fond noir en haut) avec le numéro (B 2 05.01) dans les résultats de recherche, la réponse apparaît.

La réponse correcte est :  
Règlement d'exécution de la loi sur la forme, la publication et la promulgation des actes officiels (RFPP)

**Question 3**

Correct

Noté sur 3,00

🚩 Marquer la question

Selon le recours qui a été tranché par la Commission de recours DFEP le 18 juillet 1997 dans une affaire concernant la Fédération laitière valaisanne, quelle production journalière de lait par vaches (en kilos) la Fédération précitée a-t-elle prise en compte suite aux objections du recourant ?

- a. 14,5 kg
- b. 4,73 kg
- c. 15 kg
- d. 10 kg



Votre réponse est correcte.

sur le site des archives fédérales chercher : « "la Commission de recours DFEP" le 18 juillet 1997 », il s'agit du premier document.

Dans le pdf cherchez « production journalière » qui donne la réponse au concid. 4.2.1

La réponse correcte est :

10 kg

**Question 4**

Correct

Noté sur 3,00

🚩 Marquer la question

Votre ami Paul a décidé de se faire construire un immeuble dans le village d'Arnex, vers Orbe. Il a appris que, selon l'article 7 d'un règlement communal, il pouvait prévoir un conteneur à déchets spécifique si son immeuble comprenait suffisamment de logements. Il vous demande combien d'appartement il devra construire au minimum pour que ces prescriptions s'appliquent ?

- a. plus de 5
- b. plus de 7
- c. plus de 4
- d. plus de 6



Votre réponse est correcte.

si vous cherchez « commune arnex orbe » vous permet de trouver le site officiel de la commune (éventuellement wikipedia qui vous permet de contrôler que le village de arnex sur orbe est bien une commune). Sur le site de la commune, dans l'onglet Administration, cliquez sur Règlements communaux et formulaires, dans la liste cliquez sur le règlement communal sur la gestion des déchets. La réponse est à l'art. 7. (l'annexe ne vous intéresse pas, comme souvent, il vaut mieux commencer par le règlement qui renverra le cas échéant aux annexes).

La réponse correcte est :

plus de 6

**Question 5**

Correct

Noté sur 3,00

☑ Marquer la question

Quelle est la référence de la traduction au Journal des Tribunaux de l'arrêt publié aux ATF 145 III 281 ?

- a. JdT 2019 I 11
- b. Il n'a pas été traduit au Journal des Tribunaux
- c. AJP 2019 1075
- d. JdT 2020 II 264



Votre réponse est correcte.

En étant connecté au site du tribunal fédéral (accès avancé pour abonnés), faites une recherche avec la référence de l'ATF, sur la droite dans l'onglet «publications» se trouve la réponse.

La réponse aux AJP n'est pas juste vu qu'il ne s'agit pas de la bonne revue.

La réponse correcte est :  
JdT 2020 II 264

**Question 6**

Correct

Noté sur 3,00

☑ Marquer la question

Quel a été le résultat au Conseil des États du vote sur l'ensemble, lors de la séance du 25 septembre 2020, du projet concernant la révision totale de la loi sur le CO2 ?

- a. 33 oui, 5 non, 6 abstentions
- b. 43 oui, 0 non, 0 abstentions
- c. 35 oui, 3 non, 6 abstentions
- d. 39 oui, 5 non, 1 abstentions



Votre réponse est correcte.

Sur le site du parlement (parlament.ch), cherchez « révision totale de la loi sur le CO2 », dans la liste des résultats, un seul concerne un objet du conseil fédéral, si vous l'ouvrez, vous constatez que le projet a effectivement fait l'objet d'un vote le 25 septembre 2020. Vous cliquez sur « conseil des Etats » pour trouver la réponse.

La réponse correcte est :  
33 oui, 5 non, 6 abstentions

**Question 7**

Correct

Noté sur 3,00

🚩 Marquer la question

Combien de recours en matière de droit public ont été déposés contre l'arrêt de la cour constitutionnelle, recours qui ont conduit à l'arrêt du Tribunal fédéral de 2011 sur une initiative cantonale qui visait à sauver Lavaux ?

- a. 1
- b. 4
- c. 3
- d. 5



Votre réponse est correcte.

Sur le site du tribunal fédéral (recherche avancée pour abonnés), dans **autres arrêts dès 2000**, faites une recherche « initiative sauver lavaux 2011 ». vous trouvez l'arrêt topique (1<sup>er</sup> de la liste de résultat). Dans cet arrêt, faites une recherche « recours en matière de droit public » qui vous permet de trouver la réponse à la let. E. de l'arrêt.

La réponse correcte est :  
5

**Question 8**

Correct

Noté sur 3,00

🚩 Marquer la question

Dans quelle revue est paru un article de Thierry Tanquerel et Michel Hottelier concernant la constitution cantonale genevoise du 14 octobre 2012 ?

- a. Semaine judiciaire 2014
- b. Sécurité & Droit 2012
- c. Revue de droit suisse 2016
- d. Revue de droit administratif et fiscal 2014



Votre réponse est correcte.

Sur le site des archives ouvertes, dans l'onglet « naviguer par personnes » (sur la gauche) faites une recherche « tanquerel », qui vous permet d'arriver sur les publication de ce professeur. Là faites une recherche (ctrl+f)+ « constitution genevoise » vous permet d'arriver au seul article qu'il a écrit sur ce sujet. Vous ouvrez la page de ce document, là vous trouvez la réponse sous « Publié dans ».

La réponse correcte est :  
Semaine judiciaire 2014

**Question 9**

Correct

Noté sur 3,00

🚩 Marquer la question

Quelle est la référence de l'arrêt de la Cour constitutionnelle fédérale allemande (Bundesverfassungsgericht) rendu le 16 décembre 2021, sur la protection des personnes en situation de handicap (Behinderung) face à la mise en place de procédures de triage des patients touchés par le Covid-19 ?

- a. 1 BvR 971/21
- b. 1 BvR 1541/20
- c. 2 BvR 899/20
- d. 1 BvR 781/21



Votre réponse est correcte.

Rendez-vous sur le site de la cour constitutionnelle allemande ([www.bundesverfassungsgericht.de](http://www.bundesverfassungsgericht.de)). Dans l'onglet « Entscheidungen » faites une recherche avec comme critères : Covid Behinderungen, puis dans la liste des résultats, cherchez celui rendu le 16 décembre.

La réponse correcte est :  
1 BvR 1541/20

**Question 10**

Correct

Noté sur 3,00

🚩 Marquer la question

La chambre constitutionnelle de la Cour de justice genevoise a annulé une disposition du règlement modifiant la loi sur l'exercice des professions d'architecte et d'ingénieur du 17 décembre 1982. De quelles dispositions s'agit-il ?

- a. Article 4, al. 3
- b. Article 4 al. 1 et 2
- c. Article 4
- d. Article 4 al. 1 let. a et b



Votre réponse est correcte.

Vous rendre sur le site de la justice genevoise ([justice.ge](http://justice.ge)), cliquer sur les liens Jurisprudence – Rechercher > Cour de Justice – Cour de droit public > Chambre Constitutionnelle, là faites une recherche dans les mots des documents avec « règlement profession d'architecte décembre 1982 ». Deux documents apparaissent, un partiellement admis, et un « rejeté ». ouvrez celui qui a été partiellement admis. Rendez-vous dans les conclusion de l'arrêt pour trouver la réponse.

La réponse correcte est :  
Article 4 al. 1 let. a et b

Question 11

Correct

Noté sur 3,00

🚩 Marquer la question

Quel document était sollicité auprès du Conseil d'Etat neuchâtelois par une société de presse qui a ensuite recouru au Tribunal fédéral, conduisant à l'arrêt du 12 janvier 2021 ?

- a. Le concept de sécurité de la société de transport par bateau des voyageurs et des marchandises sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienna et les rivières ou canaux qui les relient
- b. Le rapport d'audit concernant la société de transport par bateau des voyageurs et des marchandises sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienna et les rivières ou canaux qui les relient
- c. Le rapport d'audit concernant le fonctionnement du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel
- d. Le contrat d'engagement du directeur de la société de transport par bateau des voyageurs et des marchandises sur les lacs de Neuchâtel, Morat et Bienna et les rivières ou canaux qui les relient

Question 12

Correct

Noté sur 3,00

🚩 Marquer la question

A quelle date a été rendu l'avis de la Grande chambre de la Cour européenne des droits de l'homme relatif à l'utilisation de la technique de « législation par référence » pour la définition d'une infraction, demandé par la cour constitutionnelle arménienne ?

- a. 2 août 2019
- b. 10 avril 2019
- c. 29 mai 2020
- d. 12 octobre 2018

Votre réponse est correcte.

Vous rendre sur le site de la Cour européenne des droits de l'homme. Sur la gauche, sélectionner « advisory opinions »/ « avis consultatifs » et tous les sous éléments. Puis cherchez (en haut) « législation par référence ». Cliquez sur le document intitulé « avis », la réponse est dans le chapeau après le titre.

La réponse correcte est :  
29 mai 2020